



---

## **PV - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MARDI 27 NOVEMBRE 2012**

19h30 au Cercle de la voile de Villeneuve

### 1\_ACCUEIL ET LISTE DE PRÉSENCE

-26 membres présents, 15 membres excusés (liste à disposition).  
-présents: 8 certificat de jauges Moderne / 9 certificats de jauge Classique

### 2\_APPROBATION DU PV DE L'AG 15.11.2011

-ras

### 3\_DÉMISSIONS / ADMISSIONS

-Admissions: -Florine Favre et François Chevalley, nouveau propriétaires du Z52 Belgazou  
-Aude Genton, Fol'Amour

### 3\_RAPPORT SAISON 2012

-Toutes les régates 2012 ont été maintenues.  
-Coupe Internationale non validée pour participation insuffisante (min. 8 bateaux par régata).  
-Challenge FRAIDIEU, décerné à A. HOSTETTLER / SUI100 pour ses résultats au Bol d'or (1<sup>er</sup> TCF4) et à la Translémanique en Solitaire (3<sup>eme</sup> TCF4). Challenge Yves Charmillot remis à L. MASSY / SUI 20

### 5\_VÉRIFICATION DES COMPTES

-Vérificateurs: Florine Favre / Aude Genton  
-Fortune au 27.11.2012: Frs 15'457.15, les comptes tels que présentés sont approuvés par l'assemblée.

### 6\_RÉGATES / CALENDRIER 2013 (provisoire)

25-26	mai	CULLY	COUPE D'ARGENT
22-23	juin	THONON	DUC DE VENDOME
26-27	juillet	LA TOUR-DE-PEILZ	CHAMPIONNAT DE LA TOUR ( avant les Vieux Bateaux )
31 août-1 <sup>er</sup> sept.		CULLY	LA CLASSIQUE
7-8	sept.	LE BOUVERET	CRITERIUM 6.5 (min. 10 bateaux)
>>		CHAMPIONNAT DE SERIE	LIEU / DATE A CONFIRMER

### 7\_RAPPORT COMMISSION TECHNIQUE (modification de jauge)

Suite aux demandes de P. Monachon pour les Classiques, et Roch de Grenus pour les Modernes, la Commission Technique fait une proposition pour la modification de Jauge p.5 §3.1 jauge moderne et p. 12 §10.1 jauge classique. Celle-ci est discutée en séance et affinée selon propositions des membres présents.

Les textes suivants sont proposés pour être soumis au vote:

#### JAUGE MODERNE

*"Grand-voile. La grand-voile a quatre lattes divisant la chute en parties égales mesurées voile à plat sur la ligne directe entre l'angle arrière de la tête et le point d'écoute (tolérance +/- 5 cm à chaque point). La largeur de la grand-voile à son sommet ne doit pas dépasser 25 cm, mesurée perpendiculairement au guindant, ralingue comprise.*

*La largeur à mi-hauteur de la grand-voile (MGM) est inférieure 75 % de B*

*La largeur mesurée à 3/4 de hauteur (MGU) est inférieure à 55 % de B*

*La largeur aux 7/8 de hauteur de la grand-voile (MGT) est inférieure 40 % de B*

*MGM, MGU et MGT sont mesurés ralingue comprise jusqu'à la ligne fictive qui relie la chute entre les extrémités de poches ou goussets des lattes.*

*La tête peut être composée de plaques rivées ou cousues / ou d'un œillet et d'une latte cousue dans une fourre du renfort."*



## Association Internationale des 6.5 m S.I.

### JAUGE CLASSIQUE

"Grand-voile. La grand-voile a quatre lattes divisant la chute en parties égales mesurées voile à plat sur la ligne directe entre l'angle arrière de la tête et le point d'écoute (tolérance +/- 5 cm à chaque point). La largeur de la grand-voile à son sommet ne doit pas dépasser 25 cm, mesurée perpendiculairement au guindant, ralingue comprise.

La largeur à mi-hauteur de la grand-voile (MGM) est inférieure 75 % de B

La largeur mesurée à 3/4 de hauteur (MGU) est inférieure à 55 % de B

La largeur aux 7/8 de hauteur de la grand-voile (MGT) est inférieure à 32 % de B

MGM, MGU et MGT sont mesurés ralingue comprise jusqu'à la ligne fictive qui relie la chute entre les extrémités de poches ou goussets des lattes.

La tête peut être composée de plaques rivées ou cousues / ou d'un œillet et d'une latte cousue dans une fourre du renfort."

L'objectif est de réduire le vieillissement des grand-voiles en autorisant un lattage mieux adapté aux surfaces courantes, afin de limiter la formation récurrente d'un pli en extrémité des lattes. Pour libérer la mesure des lattes, le texte propose d'établir 3 mesures maximales de largeur de la grand-voile, proportionnellement aux espars afin d'assurer une équité de solutions malgré les différences de gréements. Ces contrôles sont quantifiés selon les voiles d'un panel de bateaux différents en gréements pour garantir une conservation sans excès ni restriction des formes et des surfaces actuellement utilisées. La mesure de la tête passerait de 16 à 25 cm maximums pour réduire la pression exercée sur la première latte. Nous précisons la façon de mesurer notamment le positionnement des lattes afin d'en rendre la lecture plus aisée. Il s'agit donc d'une évolution de la définition des grand-voiles avec la garantie de conserver sensiblement le même dessin, les mêmes surfaces. Cette nouvelle définition n'est pas rétroactive.

Les propositions sont votées séparément pour les classiques et les modernes:

> 1<sup>er</sup> vote pour la jauge classique par les membres concernés, acceptation à l'unanimité.

> 1<sup>er</sup> vote pour la jauge moderne par les membres concernés, acceptation à l'unanimité.

Selon statuts, un deuxième vote doit valider le premier lors d'une assemblée au plus tard dans le mois qui suit le premier vote. Une assemblée est donc agendée au 11 décembre 2012. La convocation sera rapidement transmise pour la deuxième assemblée (double assemblée si un troisième vote s'avère nécessaire).

### 7\_DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

-le site internet va changer d'hébergeur et de nom. Toute personne intéressée a reprendre et faire vivre le site internet peut s'annoncer au comité.

c\_devaux | lausanne, le 30.11.2012

contact : Claude Laval, président  
[claudelaval.6.5@orange.fr](mailto:claudelaval.6.5@orange.fr)  
+33 6 82 65 30 86

Célien Devaux, secrétaire  
[celiendevaux@bluewin.ch](mailto:celiendevaux@bluewin.ch)  
+79 721 15 57